A LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU 6 FÉVRIER

(SUITE DE LA DEMIÈRE PAGE)

M. Vincent-Auriol. — Est-ce que pendant que vous étiez au ministère de l'intérieur, M. Chiappe vous a dit que M. Frot était en train de constituer une équipe?

— M. Chiappe ne m'en a jamais parlé.

— D'autre part, est-ce que l'on vous a parlé, par ailleurs, de ces soi-disants agissements aspects de M. Frot?

— Jamais.

— Et on ne vous a pas parlé non plus de l'intention qu'aurait eue M. Patenotre de financer ces organisations?

— Jamais.

Sur une question de M. Ramette, M. Chautemps dit sa conviction que la police est entièrement fidèle au régime républicain.

M. Pierre Faure demande:

— N'avez-vous pas eu l'impression que les manifestations de janvier avaient le caractère d'une répétition générale, en vue d'une manifestation antiparlementaire?

— Non, mais il est évident que j'ai pu m'inquiéter de ce qu'il allait advenir.

L'ancien président du Conseil rend hommage à la garde mobile et aux agents qui, dit-il, n'ont jamais manqué à leur devoir.

Il assure qu'il n'a jamais été question, pendant son passage au ministère de l'Intérieur, de relever de ses fonctions M. Jean Chiappe. Celui-ci lui a dit en janvier:

— Aujourd'hui, si vous m'enlevez de mon poste, ce serait accréditer les accusations portées contre moi.

Et M. Chautemps pense que celui-ci a fait appel au civisme et à l'amitié des anciens combattants.

Aux questions: « Un haut fonctionnaire a-t-il ou n'a-t-il pas le droit de donner en démission? Y a-t-il un doute? » M. Chautemps répond:

— Evidemment, non. Devant cette éventualité, je l'aurais immédiatement remplacé.

M. Jean Goy. — C'est aux anciens combattants que M. Chiappe a déclaré qu'il donnerait sa démission s'ils persistaient à manifester. Dans ces conditions, y avait-il un reproche à faire au préfet de police?

— Si le ministre de l'Intérieur d'alors avait jugé l'attitude du préfet inadmissible, il aurait pris une sanction contre lui.

M. Chautemps, en terminant, précise encore, sur la demande de M. V. Auriol, qu'il n'a jamais entendu parler, à propos des bruits visant la formation d'équipes, que de faits politiques relatifs à des combinaisons ministérielles. M. Chautemps se retire.

M. Frot oppose un démenti aux déclarations de M. Chiappe

M. Eugène Frot ayant en connaissance de la déposition faite par M. Chiappe à la Commission d'enquête, communique la note suivante:

« J'ai jusqu'à ce jour, par respect pour la Commission d'enquête, gardé la sûreté la plus complète sur les événements dont elle a à connaître. J'ai le regret d'être obligé de renoncer à cette règle pour répondre à la déposition romancée de M. J. Chiappe. J'oppose très simplement un démenti catégorique à des déclarations qui relèvent plus du roman policier que du témoignage de justice et j'attends d'être entendu par la Commission d'enquête. »

M. Chiappe maintient sa déclaration

M. Chiappe ayant eu connaissance du démenti opposé par M. E. Frot à sa déposition, a fait à son tour, à la presse, la communication suivante:

— Je maintiens intégralement les déclarations que j'ai faites à la Commission d'enquête sous la foi du serment.

La France fera-t-elle un paiement symbolique aux Etats-Unis?

Londres, 7 mars. — Les dépêches de Washington annoncent que l'on a discuté avec animation dans les milieux politiques, les nouvelles selon lesquelles le Gouvernement Doumergue aurait décidé d'effectuer un paiement symbolique aux Etats-Unis, dans le but d'ouvrir la porte à des négociations contractées par la France au titre des dettes de guerre.

Le département d'Etat et l'ambassade de France ont chacun de leur côté démenti officiellement que ces informations aient basées sur des faits quelconques.

On a toutefois remarqué que M. de Laboulaye, ambassadeur de France, a rendu visite à M. Philips, sous-secrétaire d'Etat.

M. Louis Barthou se rendra à Bruxelles, lundi

Paris, 7 mars. — C'est très vraisemblablement lundi prochain que M. Barthou partira pour Bruxelles, afin d'y rencontrer M. Hymans. La visite aura un caractère privé.

Le ministre des Affaires étrangères de France connaît, en effet, depuis longtemps son collègue de Belgique, avec qui il entretient des relations d'amitié.

Il ne semble pas douteux cependant que les deux interlocuteurs examineront les problèmes politiques de l'heure et procéderont à un large tour d'horizon.

L'itinéraire de Marguerite d'Autriche

Nos lecteurs connaissent au moins de nom l'illustre princesse, fille de l'empereur Maximilien. l'une des femmes les mieux équilibrées, les plus entendues en politique du premier tiers du XVIe siècle. Sa jeunesse fut une longue série de malheurs qui lui suggéra sa devise — un jeu de mots suivant la goût de son temps: — Fortune infortune fort une. Fiancée au futur Charles VIII (1483), elle est congédiée de la Cour de France quand le sublil Louis XI se brouille avec l'Allemagne. Elle épouse en 1495 l'infant d'Espagne, don Juan de Castille, mais au bout d'un an la mort rompt ce mariage. Elle devient en fin de compte la femme de Philibert le Beau, duc de Savoie, union heureuse mais brève, car en 1504, à 24 ans, elle est veuve, pour le reste de ses jours. C'est elle que Charles-Quint, comte de Flandre, roi d'Espagne, empereur en lieu et place de son aïeul Maximilien, choisit pour gouverner les Pays-Bas, hautes fonctions qu'elle remplit à la satisfaction de son impérial neveu malgré une brouille temporaire, et pour la plus grand bien du pays flamand dont nous faisions alors partie intégrante. Elle meurt à Malines en 1530.

Feu Max Bruchet, l'éminent archiviste du Nord, avait entrepris d'écrire l'histoire de Marguerite et nul mieux que lui n'était qualifié pour cette fin, versé à fond comme il l'était dans la paléographie et dans l'histoire du XVIIe siècle. L'œuvre devait comprendre trois parties: Marguerite, duchesse douairière de Savoie et la gestion de son douaire Marguerite, souveraine héréditaire de la Franche-Comté, bien de famille ou la dynastie de Habsbourg; Marguerite, gouvernante des Pays-Bas sous la minorité de son neveu Charles Quint. De ces trois parties, la première seule fut composée et publiée en 1927, grâce à l'initiative du Comité Flamand de France qui réunit les fonds nécessaires pour l'édition.

La mort inexorable avait frappé un lecteur le savant historien et interrompu son œuvre, au grand regret de ses amis et admirateurs une ce premier volume avait remplis de joie intellectuelle. Mais Bruchet avait laissé des pierres d'attente pour la suite de son labeur. Afin de mieux se guider à travers l'enchevêtrement des faits il avait analysé toutes les pièces d'archives concernant son héroïne que possède le richissima dépôt de la rue du Pont-Neuf dont il était le gardien. Il la suivait ainsi de sa naissance jusqu'à son décès en tenant à la main un fil conducteur qu'il nomma l'*itinéraire de Marguerite d'Autriche*.

C'est le résultat précieux de ce dépouillement que le Comité Flamand a décidé de publier, dans la double pensée d'honorer la mémoire de celui qui avait si longtemps figuré sur la liste de ses membres d'honneur, et de compenser en quelque mesure l'inachèvement de sa belle entreprise.

Sa collaboratrice la plus distinguée, Mlle Eugénie Lancien, paléographe d'une compétence éprouvée, voulut bien revoir le manuscrit posthume, en achever la mise à point, en faire la toilette minutieuse en vue de la publication. Elle n'épargna ni son temps, ni sa peine, si l'on peut appeler de ce dernier nom une tâche animée par une véritable piété envers le défunt, dont mieux que personne elle était à même d'apprécier la haute valeur morale et professionnelle.

La maison Danel, dont l'éloge n'est plus à faire, a accepté d'imprimer le volume qui, outre l'*Itinéraire* proprement dit, reproduira en annexe plus de cent lettres inédites de l'archiduchesse et, entre autres planches, un fac-simile de son écriture.

M. Corteault, directeur général des Archives nationales, a écrit pour l'*Itinéraire* une magistrale introduction, où il fait valoir l'intérêt que présente la publication pour l'histoire générale de l'Europe et celle des Pays-Bas en particulier.

Nous ne doutons pas une nos concitoyens n'accueillent le volume en cours d'impression avec la même faveur que celui qui l'a précédé. Nous savons que les temps sont durs: mais il ne faut pas une sous ce prétexte on tarisse la source des publications comme celle-ci, qui sont l'honneur de la science française.

C. LOOTEN.

Adresser les demandes de souscription à Mlle E. Lancien, 54, rue de Thionville, Lille.

Des bandits américains terrorisent une ville avec une mitrailleuse et emmènent quatre jennes filles pour protéger leur fuite

Sioux - Falls (Dakota du Sud), 7 mars. — Dans un raid audacieux qui semblait marqué du sceau du tonneau John Dillinger, évadé récemment du pénitencier de Crown-Point (Indiana), sept gangsters, après avoir blessé un policier et terrorisé presque toute une ville avec une mitrailleuse, ont réussi à s'échapper après avoir volé 18.000 dollars (environ 270.000 francs, à la *Security National Bank*.

Tandis une trois membres de la bande entraient dans la banque pour exécuter le coup, trois autres gangsters en automobile gardaient l'entrée avec les fusils mitrailleurs, empêchant ainsi l'arrivée d'une automobile de la police et forçant les spectateurs involontaires et terrifiés de la scène à s'abriter là où ils pouvaient, en tirant en l'air à cadence rapide.

Les trois autres arrivèrent alors et emmenèrent quatre employées de la banque, qu'ils forcèrent à rester, plus mortes une vives, sur les marchepieds pour empêcher la police de tirer sur leur voiture.

Tout en fuyant, les bandits couvrirent leur retraite en vidant chargeur sur chargeur de leurs mitrailleuses derrière eux et en semant des clous et des crochets sur la route, arrêtant ainsi les voitures de la police dont les pneus crevaient rapidement.

A quelques kilomètres de la ville, les audacieux gangsters abandonnèrent la voiture et les jeunes filles saines et sauves, s'emparèrent d'une autre automobile et prirent la fuite.

— On mande de Southampton qu'à l'arrivée dans ce port du « Beaucoral-Castle » venant du Cap, on a découvert qu'une cargaison de 250 caisses d'or, représentant une valeur de 6.260 livres sterling avait disparu.

— Toute la Tchécoslovaquie a été marrrée la fête souveraine du président Masaryk. Toutes les villes sont pavoisées et des manifestations solennelles ont eu lieu partout avec la participation unanime de tous les éléments de la population.

La médaille d'honneur du Travail

Médaille d'argent

M. Jules Delgette, aux établissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — M. Louis Debrouvere, ouvrier rattacheur aux établissements Scrabre-Dulcour fils, à Tourcoing. — Mlle Hortense Duipuyte, ouvrière frangeuse à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Edmond Dollembe, ouvrier tailleur à la Société Mercklé frères, à Deûlin. — M. Achille Delteur, ouvrier rentreur à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Henri Demergt, ouvrier teinturier à la Société anonyme des établissements L. et P. Delmaere, à Tourcoing.

M. Alphonse Demeestère, ouvrier rompeur à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Julien Demeyère, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — Mme Demeyère, née Hélène Milleocamps, ouvrière épouleuse, à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Léon Demeyère, ouvrier rubanier dans la Maison A. et L. Dalle et Cie, à Wervicq-Sud. — M. Camille Deprovière, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Henri Deprost, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — Mme Vaure Dessannois, née Adolphine Verplancke, ouvrière tisserande dans la Maison P. Vanontryve et Cie, à Wattrelos. — Mme Devenbale, née Germaine Patier, ouvrière soigneuse à la Société Alfred Motte frères et J. Persoz, à Roubaix. — Mme Desbonnet, née Blanche Courouble, ouvrière mailleuse à la Société des établissements Motte-Bossut, à Tourcoing. — Mme Desbonnet, née Marie Marsit, ex-contremaîtresse à la Société des établissements P. Trouvé, à Tourcoing. — M. Hector Descampe, ouvrier rubanier dans la Maison A. et L. Dalle et Cie, à Wervicq-Sud. — Mlle Madeleine Descampe, ouvrière développeuse dans la Maison A. et L. Dalle et Cie, à Comines. — M. Victor Desmoulins, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Henri Desmarcheller, ouvrier civiteur aux établissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — M. Albert Desmottez, ouvrier fleur aux établissements Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing. — M. Alfred Desvertière, veilleur de nuit à la Banque de France, à Tourcoing. — M. Henri Desmettre, chauffeur dans la Maison Marcel Catry, à Flers-Lille. — M. Victor Desmettre, ouvrier apprêteur à la Société anonyme des établissements Paul et Jean Tiberghien, à Tourcoing. — M. Julien Desmoulet, contremaître à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — Mlle Emma Desot, ouvrière bobineuse à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — Mlle Léonie Desot, ouvrière bobineuse à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Arthur Desplanques, contremaître à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin.

M. Louis Desrevaux, ouvrier pileur à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Henri Desrumeaux, ouvrier mécanicien à la Société anonyme des établissements Charles Tiberghien, à Tourcoing. — M. Emile Desrumeaux, mécanicien à la Société de la manufacture de draperies de Roubaix, à Roubaix. — M. Emile Dastombes, chef trieur dans la Maison Paul Destombes, à Tourcoing. — M. Jules Destombes, ouvrier magasinier à la Société anonyme des établissements Charles Tiberghien, à Tourcoing. — Mme Devreer, née Céline Vermeulen, ouvrière soigneuse à la Société anonyme des établissements Christory fils et Cie, à Tourcoing. — M. Charles de Vlieger, surveillant à la Société anonyme des établissements Kuhlmann, à Wattrelos. — M. Eugène Dewaele, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — Mlle Albertine Dewaele, ouvrière bobineuse à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — Mlle Angèle Dewaele, contremaîtresse à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — Mlle Marie Dewaele, ouvrière bobineuse à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — Mlle Clara Dewaffle, ouvrière épouleuse à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Charles Dewitte, ouvrier repasseur dans la Maison Paul Destombes, à Tourcoing. — M. Henri Dhaene, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Camille Dhellin, employé à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — Mme d'Haveloose, née Gabrielle Vandermeers, ouvrière ourdisseuse à la Société de la manufacture de draperies de Roubaix, à Roubaix. — M. Julien Diericks, contremaître à la Société Rivet, Sialara et Cie, à Marcq-en-Barœul. — Mme Diericks, née Lucienne Berlend, ouvrière visiteuse à la Société Rivet, Sialara et Cie, à Marcq-en-Barœul.

M. Edouard Drouart, ouvrier plieur à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — Mlle Marie Drouart, contremaîtresse à la Société anonyme des établissements Paul et Jean Tiberghien, à Roubaix. — M. René Dubaela, employé à la Chambre de Commerce de Roubaix, à Roubaix. — M. Emile Dubar, tricot-repasseur aux établissements Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing. — M. Désiré Dubois, ourdisseur à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Félix Duclos père, dégraisseur à la Société de la brasserie Vandenbroucke frères, à Marcq-en-Barœul. — M. Blondin Du ou'ombier, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Henri Duhamel à la Société Fauvergue et Cie, à Roubaix. — M. Léopold Dujardin, ouvrier apprêteur à la Société Declercq frères, à Annappes. — M. Paul Dumya, ouvrier tireur dans la Maison A. Barbard-Bayt, à Roubaix. — M. Charles Dumont, surveillant à la Société des établissements Kuhlmann, à Marcq-en-Barœul. — M. Paul Dumontel, directeur à la Société Jacquin Silbel et Cie, à Roubaix. — M. Auguste Dupire, directeur à la Société anonyme des anciens établissements Amédée Prouvost, à Roubaix. — Mme Hortense Dupont, ouvrière piquûreuse dans la Maison Alfred frères, à Roubaix. — M. Marcel Duponchel, ouvrier teinseur à la Compagnie générale des industries textiles, à Roubaix. — Mme Duquesne, née Mathilde Carny, ouvrière bobineuse aux établissements F. Vanoutryve et Cie, à Tourcoing. — M. Louis Durenne, veilleur de nuit à la Société anonyme des établissements Motte-Bossut Fils, à Roubaix. — M. François Durieux, ouvrier slogueur à la Société anonyme des établissements Hannart frères, Motte et Marguette réunis, à Roubaix.

— M. Albert Duthoth, chef d'équipe aux établissements Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing. — M. Raoul Duthillent, contremaître à la Compagnie de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, à Wasquehal. — Mme veuve Duthoit, née Hélène Catteau, ouvrière soigneuse aux établissements Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing. — M. Edouard Duvookeld, employé à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Louis Duvookeld, ouvrier ourdisseur à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Jules Duytschaever, ouvrier teinturier à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin.

— M. Paul Everard, chef de service au Comptoir national d'escompte de Paris, à Roubaix.

— M. Auguste Faverel, ouvrier chargeur aux établissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — M. Constant Feys, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — Mme Flames, née Albertine Valcke, ouvrière frangeuse à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Albert Formaut, ouvrier trieur à la Société des établissements Alfred Motte et Cie, à Tourcoing.

— Mme veuve Fougnies, née Hélène Swinnort, ouvrière écailleuse dans la Maison Tersynck frères, à Roubaix. — M. Emile Frappé, contremaître dans la Maison Vanve Eugène Lorillard et Cie, à Wattrelos. — M. Henri Fresel, ouvrier rattacheur à la Société anonyme des établissements François Masurel frères, à Tourcoing.

M. Georges Gaillard, employé à la Société anonyme des établissements J. Lehouse et Cie, à Tourcoing. — Mme Gallez, née Fulmyre Vromen, contremaîtresse à la Société Jaine Petit et Cie, à Tourcoing. — M. Aristide Galampoix, employé à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Henri Galampoix, employé à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Orville Gheysens, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Pierre Grimmeprez, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Rémi Grymes, ouvrier [illegible] dans la Maison [illegible] à Roubaix. — M. Etienne Gueltz, directeur de prêts [illegible] dans la Maison Gérard Motte et Cie, à Roubaix. — M. François Gussin, ex-contremaître à la Société industrielle pour le schappe, à Roubaix. — M. Arthur Gyselinck, ouvrier tisseur aux établissements Scrabre-Dulcour fils, à Tourcoing.

M. Louis Hayart, trieur aux établissements Eugène Motte et Cie, à Tourcoing. — M. Arthur Héboutte, ouvrier cardeur à la Société de la manufacture de draperies de Roubaix, à Roubaix. — M. Louis Héquette, peintre de la Société coopérative de consommation La Solidarité Ouvrière, à Tourcoing. — Mme Hoel, née Berthe Prouvost, ouvrière cordonnière à la Société anonyme des établissements Motte Bossut fils, à Roubaix. — M. Florian Hiraux, employé à la Société Charles Hoet et Cie, à Mouvaux. — M. Jean Horrent, ouvrier mécanicien dans la Maison C. Festenstekele et fils, à Wattrelos. — M. Georges Houcet, ouvrier tisserand à la Société Tiberghien frères, à Roubaix.

M. Jules Ide, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Alphonse Jacques, ouvrier correcteur à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin. — M. Henri Jacques, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Jean Jacques, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — M. Joseph Jacques, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Desrelle, à Halluin. — Mme Jacques, née Rosalie Scherens, ouvrière tisserande à la Société des établissements Louis Wijlem, à Wasquehal. — M. François Jaye, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Desrelle, à Halluin.

(*A suivre.*)

La réunion de la Société des Agriculteurs du Nord

Les membres de la Société des Agriculteurs du Nord ont tenu hier leur réunion mensuelle, sous la présidence de M. Emmanuel Lanthez, qui présente à la ratification de l'assemblée une liste de douze nouveaux candidats.

M. Bouchez, conseiller fiscal, dit qu'il se tiendra à la disposition de ses auditeurs pour répondre aux questions qui lui seront soumises.

M. Florimond Despres dit que la mévente du blé est causée par un étatisme dévorant. Il dénonce la traîte qui se fait au moment de gros approvisionnements du blé venant des départements voisins et paralysant la vente du son agriculteurs.

M. Vezin traite des primes de transports, qu'il juge injustes.

M. Despres déclare que la suppression du bon « B 1 » n'a frappé que l'achat du blé dans le Nord, mais pas la vente.

M. Potié s'élève ensuite contre l'étatisme qui plonge l'agriculture dans le marasme.

MM. Legrelle et Brasmy demandèrent la suppression de l'admission temporaire des blés exotiques.

M. Merchier conseille la polyculture et la protection des cultures régionales contre le dumping étranger.

M. Degrandelle signale aussi la nécessité de la polyculture.

Enfin, M. Vezin fit une causerie sur les résultats pratiques et techniques du dernier Salon de la machine agricole.

L'assemblée générale annuelle de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing

La quinzième assemblée générale annuelle de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing aura lieu le mardi 20 mars, à 10 h. 30, dans la salle des ventes publiques de la Bourse du Commerce de Roubaix (entrée: 3, rue de l'Hôtel-de-Ville).

A l'ordre du jour: Allocution du président de la Fédération. - Rapport du Comité directeur sur les travaux de l'année 1933. - Rapport du trésorier sur la situation financière au 31 décembre 1933. - Modification à l'article 10 des statuts (Composition du Comité directeur). - Renouvellement triennal du Comité directeur. - Propositions et vœux divers.

Une causerie de M. Pierre Lyautey

A l'issue de cette assemblée générale, c'est-à-dire à 11 h. 30, aura lieu, sous le patronage des Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing, une conférence intitulée: « Où en est l'expérience du président Roosevelt? », par M. Pierre Lyautey, directeur honoraire de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises.

Le conflit du textile lillois

Paris, 7 mars. — Poursuivant ses efforts pour trouver une solution au conflit du textile, M. A. Marquet, ministre du Travail, a reçu mercredi après-midi M. Le Blan, président du Syndicat des Filateurs du Nord. Le ministre a mis son interlocuteur au courant de l'entretien qu'il a eu hier avec les représentants des syndicats ouvriers et s'est informé près de lui des intentions du groupe patronal en présence de la menace d'une grève.

Les conversations vont se poursuivre cette semaine au ministère du Travail, entre M. Adrien Marquet et les représentants des ouvriers et des patrons. Le ministre s'efforcera de faire accepter par les parties en cause une solution qui permette d'éviter le développement du conflit.

Le cadavre mutilé d'un courtier parisien est trouvé sur la voie près de Saint-Quentin

Saint-Quentin, 7 mars. — Un crime mystérieux cause une profonde émotion dans la région.

Sur la voie ferrée, au lieu dit « La Biette », à deux kilomètres de Saint-Quentin, un cantonnier a découvert le cadavre mutilé d'un homme.

Dans les vêtements du cadavre, on trouva une carte de voyageur de commerce au nom de M. Cornu, courtier en grains, ayant son domicile à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) et aux bureaux à Paris, 20, rue des Bons-Enfants.

La police mobile, alertée, apprit bientôt de Paris que M. Cornu, courtier très connu sur la place, avait quitté Paris la veille.

Il avait été accompagné à la gare du Nord par son beau-frère et avait pris à minuit le train de Bruxelles.

Il allait faire dans cette ville différentes opérations commerciales. Il était porteur d'une valise noire contenant 64.000 francs en billets somme qu'il devait remettre à un commerçant bruxellois. Une lettre adressée à ce dernier et annonçant le paiement a été retrouvée dans le portefeuille de M. Cornu. Par contre, la précieuse valise renfermant les 64.000 francs a disparu. Les recherches faites sur les voies n'ont donné aucun résultat.

M. Louis-Félix Cornu, âgé de 44 ans, habitait avec sa famille — sa femme, sa fille Jacqueline, 13 ans et sa belle-mère, Mme Thomas — une coquette villa, 50, rue de Garches, à Saint-Cloud.

Le courtier, qui brassait de très grosses affaires et menait un grand train de vie, faisait de fréquents voyages dans le Nord et en Belgique. Il avait généralement sur lui des sommes importantes.

UNE MORT MYSTÉRIEUSE A CALONNE-RICOUART

Mme Hélène Spémanski, ménagère, à Calonne-Ricouart, venait de succomber dans des circonstances si mystérieuses que le docteur qui constata la mort a refusé le permis d'inhumer. Le Parquet de Béthune a été prévenu et a désigné un médecin-légiste qui fera l'autopsie du cadavre.

— De Malagar: Des inconnus ont arrosé de pétrole la porte de l'église Saint-Fabrice et ont déposé une puissante bombe près de l'entrée. Les habitants du quartier ont pu éteindre rapidement le commencement d'incendie qui s'est déclaré à la suite de l'explosion de la bombe; mais les dégâts matériels sont considérables.

Dernière Heure

Les corps des deux aviateurs nordistes Huet et Collet sont arrivés à Oran

Oran, 7 mars. — Deux berlines militaires du centre d'aviation de Colomb-Béchar qui transportaient les corps des aviateurs Huet et Collet, tués dans un accident d'aviation au Maroc, sont arrivés à midi, à la Senia. Une chapelle ardente avait été dressée dans un des bâtiments de l'aviation militaire. Les deux cercueils y ont été déposés en présence des autorités civiles et militaires. Les restes des aviateurs seront embarqués demain à bord du courrier de Marseille.

LE STATUT DES JOURNALISTES

Paris, 7 mars. — A la Commission du travail, M. Braccobrd, chargé du rapport sur la proposition de loi de M. Guernut relative au statut professionnel des journalistes, a déclaré pouvoir être en mesure de présenter son rapport à l'une des prochaines séances de rentrée.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

Au Ring de Paris

Paris, 7 mars. — Poids légers (8 reprises): Guillotte bat Drabala aux points; Aucoult bat Rochet aux points. — Mi-moyens: Enne bat Rouier par abandon au 6e round; Blaise bat Daffons par abandon au 2e round.

Le boxeur de couleur José Mendiola a rencontré le Français Batellé au match-revanche. Après un match ardemment disputé, Mendiola a triomphé aux points en 10 reprises.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 7 mars.

Importations, 7.228; Américain, baisse 1; Brésilien, baisse 1; Egyptien, baisse 1-4.

Disponibilité.....	12.13	12.07	12.35	12.30

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Février.....	—	—	—	—
Mars.....	12.00	11.95	12.01	11.98
Avril.....	—,—	—,—	12.05	12.03
Mai.....	12.13	12.07	12.13	12.10
Juin.....	—,—	—,—	12.17	12.14
Juillet.....	12.25	12.18	12.23	12.20
Août.....	—,—	—,—	12.32	12.29
Septembre.....	—,—	—,—	12.34	12.23
Octobre.....	12.36	12.27	12.36	12.29
Novembre.....	—,—	—,—	12.40	12.34
Décembre.....	12.41	12.33	12.45	12.34
Janvier.....	12.47	12.38	12.34	12.43

Recettes. — Aux ports atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 7.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, Japon et Chine, nulles; France et Continent, 11.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 77.13; sur Bruxelles, 27.90; Esc. hors banque, 0 13/16 à 1; Prêt à court terme, 3/4.

New-York: Sur Paris, 3.36 1/8; sur Londres, Câb. transf., 5.05 1/8; sur Bruxelles, 20.90.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 245. A terme: Sur mars, 151; mai, 156; juillet, 160; septembre, 164; décembre, 169; janvier, 170; mars, 173. — Ventes, 12.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 7 mars. — Les spéculateurs ont, aujourd'hui encore, attendu d'avoir quelques indications pour réaliser leurs opérations. Les acheteurs étaient peu nombreux et les vendeurs étaient rares aussi les cours n'ont-ils varié pendant la plus grande partie du marché que de quelques fractions. Néanmoins, vers la clôture, des ordres de vente ont prévalu et des baisses de fractions à trois dollars ont été enregistrées. Les opérations ont porté sur 1.750.000 titres.

L'ouverture a été ferme. Comme il n'y a actuellement aucune indication d'un revirement dans l'état d'esprit spéculatif et que les principales dernières nouvelles ne montrent pas une tendance encourageante, le marché a été inactif et irrégulier au cours de la matinée.

Les opérateurs ont été également indécis l'après-midi. Les ventes nombreuses se sont produites vers la fin et le volume des affaires, par suite de la baisse produite, a augmenté.

La clôture a été faible. Auburn automobile a annoncé son dividende trimestriel habituel de 50 cents. Granary Trust a ordonné le paiement de son dividende trimestriel de 5 dollars.

LES VENTES DE LAINES

Londres, 7 mars. — L'ouverture des enchères s'est déroulée dans une animation moyenne. Avec le matériel choix offert, il était difficile d'avoir une impression exacte en comparaison sur la vente dernière. On juge néanmoins que la baisse sur la dernière vente est de parité à 5% sur les mérinos, et à peu près de 10 % sur les croisés commun. Les croisés moyens n'étaient pas représentés. Le second jour, sous l'influence de meilleures nouvelles, les enchères furent plus vives avec tendance franchement meilleure.

DES « APPARITIONS » DANS LA SOMME?

Les enfants d'un fermier de Cerneux, commune de Thoix, près d'Amiens, ont déclaré à plusieurs reprises, avoir aperçu la T.-S. Vierge.

A la ferme du Cerneux, vivent les membres de la famille Bryx, sujets belges, qui exploitent le domaine appartenant à M. Marseille.

Depuis une quinzaine de jours, l'une des quatre enfants de M. Bryx, la petite Agnès, âgée de 9 ans, si l'on en croit son récit, aperçoit chaque jour, en descend d'un poumier, dans une prairie située derrière la ferme, la T.-S. Vierge qu'elle décrit sous le costume de Notre-Dame de Lourdes.

Un autre enfant d'un village voisin, de Conrcelles, âgé de 12 ans, a vu, lui aussi, l'apparition.

Cependant M. le Curé de la commune et l'autorité ecclésiastique se montrent extrêmement réservés en face de ces faits qui paraissent des plus contestables.

L'AFFAIRE DES ASSURANCES SOCIALES A AMIENS

Nous avons annoncé qu'une enquête était ouverte sur les agissements de certains médecins d'Amiens qui étaient soupçonnés d'avoir majoré dans de sérieuses proportions les ordonnances des assurés sociaux, leurs clients.

D'un premier rapport qui vient d'être terminé, il résulterait qu'en réalité, il n'y a pas à proprement parlé de scandale et qu'on ne saurait reprocher aux médecins visés d'avoir ordonné des spécialités peut-être coûteuses, mais qui étaient nécessaires à leurs clients.

UN DENTISTE SANS DIPLOME EST ARRÊTÉ A ARRAS

A la suite d'une plainte du syndicat des chirurgiens-dentistes du Pas-de-Calais, la police mobile a arrêté à Arras le nommé Léon Hornstein, né en Palestine en 1897, qui exerçait la profession de chirurgien-dentiste et ne possédait pas de diplôme. Le parquet, en cours de perquisition, des stupéfiants furent découverts.

LES DOUANIERS S'ATTAQUENT A ONZE FRAUDEURS A BAMBECQUE

Au cours de l'une de ces dernières nuitées, des douaniers ont attaqué à Bambecque une bande de onze hommes chargés de ballots de contrebande.

La bande prit la fuite après avoir abandonné 300 kilos de tabac.

LA QUESTION DE L'EAU POTABLE DANS SIX COMMUNES DES ENVIRONS DU CANTON DE LANNOY

Un peu partout, dans les grandes villes comme dans les petites communes, des affiches invitent les populations à suivre les prescriptions de l'hygiène, à se servir de l'eau potable, etc...

Fort bien! mais il reste encore dans notre pays et même dans notre région si peuplée pourtant, beaucoup trop de hameaux et de villages où ne participent point à la distribution d'eau potable telle qui nous la connaissons dans nos cités.

Créer un réseau de distribution d'eau représente tant d'avantages qu'il est superflu de les énumérer. Mais plaçons au tout premier plan: la santé des gens et la sauvegarde de leurs biens en cas d'incendie. Combien de fois, en effet, n'a-t-on pas vu dans nos communes des compagnies de sapeurs-pompiers qui, malgré leur dévouement et leurs efforts, ne pouvaient, lors d'incendies dont nous avons encore le souvenir, se procurer l'eau qu'à de lointaines mares ou à de maigres ruisseaux?

L'intérêt de la dotar d'eau nos communes est particulièrement pressant. Cette question, par plus d'un côté, rejoint celle de l'électrification.

Mais avonons que la première s'impose avec plus d'autorité à l'esprit.

UN PROJET QUI COUTERAIT TROIS MILLIONS ET DEMI...

Bien des projets ont été étudiés depuis dix ans pour résoudre le problème de l'alimentation en eau des communes du canton de Lannoy: Annappes, Ascq, Forest, Tressin, Anstaing et Gruson. Cependant, l'un de ces projets a été retenu et adopté par les communes précitées.

Il fut agréé, après la filière administrative, par le ministère compétent, le ministère de l'Agriculture, au mois de novembre 1932. La bonne volonté de ces services ne fait aucun doute — bien des lettres officielles en font foi — mais il semble bien qu'ils ne peuvent à leur gré user de fonds qui souffrent peut-être eux-mêmes d'une immobilisation due à la rigueur des temps.

Le coût du projet s'élèverait à 3 millions et demi, somme dans laquelle l'Etat, le département, la commune et la Compagnie des Eaux du Nord — exécutrice de l'œuvre — apportent leur part.

La part de l'Etat est de beaucoup la plus importante: près de deux millions et demi, prélevés sur la caisse du Pari mutuel urbain.

Cela des communes vurie suivant leur importance et l'état de leurs finances.

...ET QUI INTÉRESSE 10.000 HABITANTS DE NOS CAMPAGNES

Dix mille habitants de nos campagnes sont intéressés directement à la réalisation de ce projet, dont voici les grandes lignes: point d'eau à Marcq-en-Baroeul, à côté des installations déjà en cours; là, une grosse conduite refoulerait l'eau au château d'eau situé à Annappes, non loin de la distillerie Droulers; ce château d'eau desservirait alors les six communes dont nous avons parlé.

Déjà quelques hameaux d'Annappes sont pourvus d'eau, mais le gros de l'agglomération attend l'extension de ce premier réseau.

Les maires des communes intéressées présentent une communauté de vues louable, poursuivant tous le même but: le bien de leur commune. Leur impatience est bien légitime: elle s'accompagne d'une certaine crainte: celle de voir se raréfier les nappes des forages, seuls points d'alimentation en eau pour leurs administrés.

Ce retrait de l'eau est caractéristique; dans toutes les communes on en parle et même à la direction des Eaux du Nord on nous confirme cette constatation: aussi bizarre que cela puisse paraître à première vue, il pleut beaucoup moins depuis cinq ans et la richesse